

## DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

### I. DECLARANT

- ◆ Identité : HEMAYED HAFEDH
- ◆ Nationalité : Tunisienne

### II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ◆ Dénomination sociale : SOCIETE IMMOBILIERRE ET DE PARTICIPATION – SIMPAR -
- ◆ Siège social : 14, RUE MASMOUDA MUTUELLEVILLE 1082 TUNIS
- ◆ Capital social : 4 000 000 DT réparti en 800 000 actions ordinaires.

### III. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ◆ Seuil(s) franchi(s) : **5 %**
- ◆ Sens du franchissement : **Baisse**
- ◆ Date du franchissement du seuil : **25/08/2011**
- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **avant** le franchissement du seuil :
  - Directement 40 514 actions et droits de vote, soit 5,06 % du capital
- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés **en** franchissement du seuil :
  - Directement 20 000 actions et droits de vote, soit 2,50 % du capital

### IV. OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

- Le déclarant envisage de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant;
- Le déclarant envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;
- Le déclarant n'a pas d'autres intentions.

### V. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 02/09/2011 par le déclarant ci-dessus.